

**Zeitschrift:** The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1949)

**Heft:** 1118

**Artikel:** Discours de M. Le conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du Département politique

**Autor:** Petitipierre, Max

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-693232>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**DISCOURS DE M. LE CONSEILLER FEDERAL  
MAX PETITPIERRE, CHEF DU DEPARTEMENT  
POLITIQUE.**

**A la Journée des Suisses de l'étranger, à Interlaken  
le 2 Juillet, 1949.**

Mes chers compatriotes,

Voici la quatrième fois que j'ai le privilège d'apporter, au nom du Conseil fédéral, un message de cordiale bienvenue aux Suisses de l'étranger. Je ressens aujourd'hui le même plaisir vivifiant à me retrouver parmi vous que la première fois, en 1945 à Baden. Ce contact entre les Suisses établis au delà de nos frontières et les autorités de leur pays n'est pas une simple formalité, un rite annuel ; il est devenu une nécessité pour vous, je l'espère, comme pour nous.

Quand vous revenez en Suisse, les uns chaque année, au temps des vacances, les autres de plus loin, moins fréquemment, après de longues absences, je pense que vous obéissez d'abord au sentiment profond qui attache l'homme à une terre, à un peuple, à une cité, à une famille, et dont la présence l'accompagne et vit en lui et vers lesquels il éprouve le désir de revenir.

Mais à ces raisons personnelles, qui expliquent votre retour, il s'en ajoute d'autres, qui, non plus seulement de votre point de vue, mais de celui du pays, donnent leur prix à ces séjours qui vous ramènent ici : je pense aux échanges, dont ils sont l'occasion entre vous les voyageurs et nous les sédentaires.

Vous pouvez nous faire connaître les problèmes qui vous préoccupent, comme Suisses de l'étranger, nous faire des propositions ou des suggestions. Même si toutes ne peuvent être retenues, s'il y a souvent une marge entre ce que vous désirez et ce que nous pouvons réaliser, vous savez qu'il n'y a aucune idée nouvelle que nous ne soyons prêts à examiner et, si possible, à comprendre et approuver. Et de notre côté, nous sommes heureux de ces prises de contact, qui nous permettent d'interroger en vous des témoins d'autant plus perspicaces et attentifs qu'ils nous jugent avec le recul du temps et de l'espace, qu'ils voient nos problèmes nationaux, qui sont toujours un peu les leurs, d'un regard différent du nôtre.

Aussi bien, savons-nous que nous ne devons rien négliger pour entretenir ces relations nécessaires et pour maintenir et développer l'esprit de fidélité de nos colonies.

Je voudrais me réjouir avec vous de l'activité féconde des plus favorisées d'entre elles au cours de l'an écoulé. Je pense à l'ouverture d'une école suisse à Bogota et d'un home pour les enfants victimes de la guerre à Château-d'Oex, œuvre de la colonie suisse de San Francisco. Je pense aussi à la création de l'Institut suisse de Rome rendu possible grâce à la générosité d'une grande amie de notre pays, la Comtesse Mariaini, et où de jeunes universitaires et hommes de science pourront parfaire leurs études. Je pense encore à la création à Londres de la Société anglo-suisse et à Stockholm de l'Association des amis de la Suisse en Suède.

Sans prétendre épuiser la liste de ces exemples encourageants, je mentionnerai encore avec une satisfaction particulière, parce qu'elle témoigne de la vitalité de notre jeunesse dans l'un des pays les plus éprouvés par la guerre, l'ouverture du camps de Rainbach, près

de Heidelberg, qui vient de réunir les jeunes Suisses de la région rhénane.

Il y a naturellement de très grandes différences entre nos colonies. Les unes, celles qui vivaient dans des pays ravagés par la guerre ou transformés par des bouleversements politiques et sociaux, ont été décimées. Leurs membres n'ont plus de sécurité matérielle, voire même personnelle. Leur destin est douloureux, surtout s'ils ont dû renoncer à tout perspective de retrouver une activité et une situation dans leur pays d'élection.

D'autres colonies, au contraire, bien que durement atteintes par la guerre, ont pu subsister : elles partagent les difficultés du pays où elles vivent, mais un avenir meilleur ne leur est pas fermé.

Enfin, il y a les colonies qui, elles, n'ont pas été touchées — ou ne l'ont été qu'indirectement — par les événements de ces dernières années.

Il est clair que les sentiments qui animent toutes les colonies, dont le sort a été souvent si différent, ne sont pas les mêmes — et que toutes ne demandent pas la même chose au pays. Les unes attendent de lui aide et secours, et son intervention pour la défense de leurs intérêts légitimes. Les autres peuvent être plus désintéressées : elles n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes exigences.

Mais je voudrais que tous les Suisses de l'étranger, même ceux dont l'attente a peut-être été parfois déçue, sentent fortement la présence effective du pays, et surtout qu'ils gardent clairement en eux les raisons qui font de ce pays, leurs patrie, une réalité permanente et vivante.

Lorsque je suis en votre présence, il y a des questions que je ne peux m'empêcher de poser. Vous êtes revenus au pays pour retrouver ce que vous y avez aimé, pour vérifier l'image que vous évoquez de lui à l'étranger, et peut-être aussi pour fortifier votre courage et votre foi en l'avenir par la contemplation de ces paysages suisses où dominent l'ordre et la paix. Le spectacle qui s'offre à vous répond-il à votre attente, et reconnaissiez-vous au visage actuel de notre patrie ces traits qui vous sont familiers et où il vous soit possible de puiser des raisons d'espérer? Je perçois en vous certaines hésitations et je voudrais en chercher l'explication. Vous venez de pays souvent cruellement atteints par la guerre et où, quatre ans après la fin des hostilités, les conditions de vie restent presque aussi dures, l'avenir presque aussi incertain à divers

**ROYAL BELL HIGH STREET  
BROMLEY  
HOTEL**

FULLY LICENSED . . . . . RESIDENTIAL  
DINING AND PRIVATE ROOMS  
SPACIOUS BALLROOM  
COCKTAIL LOUNGE . . MASONIC TEMPLE  
GARAGE AND CAR PARK

F. WALLHEAD (General Manager)  
Telephone: Office — RAVENSBURNE 0077.  
Visitors — " 3993.

égards qu'au temps du grand danger. L'homme, appauvri dans ses biens, soumis dans sa personne à l'épreuve des privations, s'y trouve même parfois paralysé dans sa liberté d'expression et de croyance, souffrant ainsi à la fois dans son corps et dans son esprit. Ici, au contraire, vous trouvez des conditions d'existence faciles, un niveau de vie plus élevé que dans plusieurs régions de l'Europe d'aujourd'hui, et un pays attaché à des notions de libéralisme qui ailleurs, passent pour anachroniques. Et vous pouvez vous demander si ce contraste ne comporte pas un danger pour nous, soit qu'il nous isole de la réalité, soit qu'il nous rende plus vulnérables le jour où nous serions atteints par des difficultés qui nous ont été jusqu'à présent épargnées.

"C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul," nous rappelait il n'y a pas longtemps un grand écrivain français, tout en qualifiant la Suisse de démocratie-témoin. Certes, ce péril existerait si nous étions seuls. Mais nous ne sommes pas seuls, nous ne nous sentons pas seuls, parce que tous nos efforts tendent à nous associer, toute notre politique est de collaborer aux œuvres constructives, qui portent en elles un germe de paix.

Ainsi nous avons actuellement la grande satisfaction que se tienne à Genève, siège du Comité international de la Croix-Rouge, une conférence diplomatique dont les décisions pourraient adoucir les maux qu'infligerait au monde un nouveau conflit. Comme vous le savez, depuis le 21 avril, les délégués de cinquante-six Etats sont assemblés à Genève pour réviser les conventions pour l'amélioration du sort des blessés et malades et pour le traitement des prisonniers de guerre, ainsi que pour élaborer — et c'est là sans doute sa tâche essentielle — une nouvelle convention pour la protection des personnes civiles en temps de guerre. C'est en sa qualité de gérante des conventions de Genève que la Confédération a convoqué cette conférence, dont l'enjeu est inestimable puisqu'il porte sur des vies humaines. Les débats, même s'ils sont quelquefois assez vifs, se déroulent en général dans une atmosphère de bonne volonté et de courtoise compréhension. Point de vain pessimisme : l'on se rappelle que si des atrocités sans nom ont été commises au cours de la dernière guerre en violation des conventions, ces mêmes conventions ont épargné des milliers de vies. Et nul ne voudrait renoncer à l'idée d'humaniser la guerre, dont le spectre est encore trop présent, pour la seule raison que des actes de barbarie ont été commis en dépit des engagements pris. Si

nous participons activement à cette conférence de Genève, cela ne signifie pas que nous croyions à la fatalité de la guerre. Notre plus grand désir est que les conventions qui s'élaborent ne doivent jamais être appliquées.

Vous savez aussi que la Suisse a ratifié la convention de l'Organisation européenne de coopération économique. Elle apportant ainsi sa collaboration à l'action de relèvement de l'Europe, au sorte de laquelle nous sommes liés, à la fois par notre position géographique, par des affinités spirituelles et culturelles et par notre structure économique. Nous avons pu le faire parce que l'aide américaine à l'Europe, conçue par le plan Marshall, n'était subordonnée à aucune condition politique et ne portait ainsi aucune atteinte à notre indépendance politique et économique.

Dans le même esprit de solidarité, la Suisse a continué à collaborer à toutes les organisations techniques des Nations Unies, que vous connaissez, ainsi qu'à participer aux travaux de la Commission économique pour l'Europe, qui se poursuivent à Genève sous l'égide des Nations Unies. Malgré toutes les difficultés qui restent à résoudre, nous devons garder et nous gardons l'espérance que les efforts collectifs qui s'accomplissent ne seront pas vains et finiront par rétablir l'ordre et assurer la paix.

Sur le plan des relations bilatérales, nos compatriotes de France ont sans doute suivi avec anxiété les péripéties de nos récentes négociations avec ce grand pays, auquel nous sommes liés par une longue et profonde amitié, pour le renouvellement de nos accords économique et financier. Le conflit ne portait pas seulement sur les intérêts apparents de telle ou telle industrie nationale. Il s'agissait avant tout de maintenir le courant traditionnel de nos exportations, dont certaines étaient considérées comme non essentielles par l'autre partie. C'était là une question de principe. L'accord intervenu, grâce à des concessions réciproques, sauvegarde notre exportation traditionnelle et nos intérêts fondamentaux dans ce domaine ont été préservés. De son côté, la France a obtenu des garanties contre un endettement excessif en francs suisses. Ainsi s'est trouvée heureusement dénouée une situation qui n'eût pu se prolonger sans causer de graves soucis à l'un comme à l'autre des partenaires. Mais cette alerte a fait la démonstration des difficultés que nous rencontrons aujourd'hui dans la défense de nos intérêts les plus légitimes, quand il sont en opposition avec les intérêts sans doute aussi respectables des pays avec lesquels nous avons à traiter.

## M·A·T TRANSPORT LIMITED

FORMERLY MACHINERY & TECHNICAL TRANSPORT LIMITED

INTERNATIONAL SHIPPING & FORWARDING AGENTS

LING HOUSE, DOMINION STREET, LONDON, E.C.2

Telephone: MONARCH 7174

Telegrams: MACANTECH, PHONE, LONDON

### ALLIED HOUSES:

#### BASLE

M·A·T TRANSPORT A.G., 13 Centralbahnhofplatz  
PHONE: 27982

#### ZURICH

M·A·T TRANSPORT A.G., London House, Bahnhofstrasse  
PHONE: 258994

Sur le plan intérieur, vous avez peut-être été étonnés d'apprendre que, le 1er mai dernier, le peuple avait rejeté, à de fortes majorités, des projets que les Chambres fédérales avaient adoptés presque sans opposition. De là à penser qu'il y a un divorce entre le pays réel et ce qu'on a appelé si cruellement le pays légal, il n'y a qu'un pas. Mais ce serait une erreur de le franchir.

De même, les discussions auxquelles donne lieu la réforme des finances fédérales, et les oppositions que suscitent tous les projets présentés, ne sont pas un signe dont il faille trop s'alarmer.

Ces événements témoignent de la vitalité de notre démocratie. Ils manifestent la volonté d'indépendance du citoyen à l'égard de l'Etat et des autorités qui dirigent ses affaires.

La leçon à en tirer est que le peuple suisse est rebelle à la contrainte de l'Etat et qu'il entend ne pas lui abandonner des activités qu'il considère comme du domaine de la liberté individuelle. Il y a donc un élément positif dans cette attitude négative, qui ne serait dangereuse que si elle devenait systématique, si elle n'était pas avant tout une réaction contre les excès de l'étatisme et de la bureaucratie.

J'aurais encore beaucoup à vous dire sur les problèmes qui nous préoccupent. Mais j'espère en avoir dit assez pour vous permettre d'emporter de ce lieu, où vous vous trouvez au cœur même de votre patrie, l'image d'un pays resté fidèle à lui-même et qui poursuit au plus près de sa conscience la modeste mission que lui assignent son histoire, ses traditions et le sens de ses responsabilités envers les autres nations et envers lui-même.

Puisse cette image se confondre avec celles qui vous font aimer notre patrie. Puisse-t-elle vous inciter à faire mieux comprendre et aimer la Suisse autour de vous, vous qui êtes ses représentants en terre étrangère et comme les garants de notre crédit moral.

Merci à vous tous d'être venus. Merci de tout ce que vous faites chaque jour pour notre pays, là où le destin vous a placé. Merci de tout ce que vous ferez encore pour lui.

### WHERE ELSE ?

Where else, in all the countries of earth  
Could one find a land so fair ?  
A land where the stars gleam bright at night  
And the glittering mountains recede from sight  
And the eagle screams in his lofty flight  
Far in the ice-cold air.

Where else in all the waters of earth  
Could one find a lake so blue ?  
A blue that springs from the wells of the sky  
A colour that sings till the heavens run dry  
A lake that watches the clouds go by  
And mirrors them soft and true.

Where else in all the pastures of earth  
Could one find a peace so deep ?  
The warmth that flows from the grateful sun  
The shadows that creep when his journey is run  
The bell that rings when the day is done  
And weariness drifts into sleep.

Betty A. Ernst.

"PERFECT" ASSORTMENT  
2/10 PER  $\frac{1}{2}$  LB.

"CITY" ASSORTMENT  
2/2 PER  $\frac{1}{2}$  LB.

"CHECK" ASSORTMENT  
2/10 PER  $\frac{1}{2}$  LB.

"ART DESSERT" ASSORTMENT  
6/6 PER 1 LB.

C.KUNZLE LTD. BIRMINGHAM, ENGLAND.